



Ecole Primaire «Tordo »  
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens

Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)  
Privilégier les courriers électroniques : [ecole.0061563S@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061563S@ac-nice.fr)  
ou [herve.andrio@ac-nice.fr](mailto:herve.andrio@ac-nice.fr)  
Site à votre disposition : Ecole primaire Tordo

## ELEMENTAIRE

Tourrette- Levens le  
6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

sera en CLASSE DE : CM2 / élém 13

ENSEIGNANT(E) : Mme Zimbalardi

Communication avec la classe : (plateforme) **TOUTE MON ANNEE**

*L'enseignant(e) donnera les instructions de connexion à la rentrée.*

*J'autorise l'enseignant(e) à utiliser les adresses mails communiquées par la famille pour la correspondance (famille/ école).*

**Rentrée : le lundi 2 septembre 2024 à 8h20**

**Lieu de rentrée : portail côté cantine (lieu de sortie de 16h30)**

**Réunion des parents de la classe :**

**Mardi 24 SEPTEMBRE à 17h15**

## Liste des fournitures : Année scolaire 2024 – 2025

### MATERIEL (avec le nom et prénom de l'élève dessus)

- **1 trousse avec :**
  - o 4 stylos (bleu, vert, rouge, noir) : stylos effaçables bienvenus,
  - o 2 crayons gris (HB),
  - o 2 surligneurs (type *stabilo*)
  - o 1 jeu de feutres effaçables pour ardoise (**4 couleurs**)
  - o 1 taille crayon avec réservoir,
  - o 1 gomme blanche,
  - o 1 paire de ciseaux,
  - o 1 bâton de colle,

### **Dans une autre trousse si possible à deux compartiments :**

- 1 étui de feutres à pointe moyenne,
- 1 étui de crayons de couleurs,
  
- 1 ardoise effaçable type *velleda* + 1 chiffon
- 1 règle plate graduée en plastique dur (30 cm), 1 **grande** équerre et 1 **compas STOP SYSTEM pour faciliter son utilisation,**
- 1 grand classeur **A4 à 4 anneaux,**
- 1 paquet de feuilles **A4** à grands carreaux
- 1 paquet de pochettes plastifiées,
- 1 série de 6 intercalaires (**en carton**)
- 2 porte-vues (60 vues),
- 1 répertoire
- 1 cahier de brouillon,
- 1 agenda,
- 2 pochettes à rabats et élastiques
- 2 enveloppes blanches.
  
- 1 dictionnaire traditionnel, (**celui du CM1**)
- 1 calculatrice.
- 1 protection pour la peinture (vieux tee-shirt)
- 

### **Réserve dans une boîte au nom de l'enfant :**

- 3 ou 4 autres bâtons de colle
- 3 feutres effaçables bleus pour ardoise

- **Ce qui sera mis en commun :** 1 boîte de mouchoirs + 1 ramette de papier blanc A4

**A la maison :** petites étiquettes pour marquer le matériel.

Cette liste est susceptible d'être complétée au cours de l'année.

**Les élèves devront marquer tout leur matériel et mettre des étiquettes sur le classeur, les porte-vues et la pochette avant la rentrée.**

**Aidez-les à vérifier régulièrement le contenu de leur trousse, ainsi qu'à renouveler ce qui manque si nécessaire.**

**Bonnes vacances et à bientôt !**

Pensez à apporter dès la rentrée l'attestation d'assurance.

Quelques informations et rappels:

HORAIRES DE L'ECOLE

	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie	<b>ECOLE</b>	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie *
Ecole <b>Lundi</b> <b>Mardi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
<b>Péri- scolaire Mercredi</b>	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole <b>Jeudi</b> <b>Vendredi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

## **RECOMMANDATIONS**

**Les programmes sont nationaux et obligatoires** pour tous les professeurs et tous les élèves. Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans

-Le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).

-Le cycle 3, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.

### **Des programmes organisés de façon plus cohérente et plus progressive**

Des programmes articulés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Les programmes assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales.

Ils déclinent et précisent les objectifs définis par le socle commun. Celui-ci s'articule autour de cinq domaines :

- les langages pour penser et communiquer
- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine

Ces programmes, souhaités plus simples et plus lisibles, sont plus favorables à la réussite de tous les élèves et à l'amélioration de la qualité des enseignements.

### **Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

**Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.** De l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves acquièrent progressivement les compétences et les connaissances nécessaires à la maîtrise de ce socle commun.

### **Les évaluations**

**Elles permettent d'apprécier la progression de chaque élève par rapport aux objectifs définis dans les programmes.** À partir de ce constat, les enseignants apportent une aide aux élèves qui en ont besoin.

### **Les dispositifs d'accompagnement**

**Ils complètent les enseignements obligatoires à l'école élémentaire.** Les écoliers peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires, de stages de remise à niveau et d'aide apportée par le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés. Ces dispositifs favorisent la réussite scolaire de tous

### **Le livret scolaire unique du CP à la troisième**

Le livret scolaire unique de l'école et du collège est **un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante.** Suivant les recommandations de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, ce livret permet aux parents et aux élèves de prendre d'en connaissance lorsqu'ils le souhaitent. **Sa consultation sera faite par l'application EDUCONNET.**

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignant(e) : Mme Zimbalardi

Le directeur, Hervé ANDRIO

